

## Un an après le scandale du Bac 2005, la Fondation Jérôme-Lejeune publie le Manuel BIOéthique des Jeunes

Article rédigé par *Entretien avec Aude Dugast\**, le 16 juin 2006

L'épreuve du baccalauréat 2005 en Sciences de la vie de la terre (SVT) avait été le triste révélateur des failles du programme dans l'enseignement de la biologie, spécialement à propos de la procréation.

La Fondation Jérôme-Lejeune a étudié les manuels scolaires pour évaluer l'état des connaissances délivrées aux élèves. Son travail a donné lieu à la publication du Manuel BIOéthique des Jeunes, qu'on peut se procurer gratuitement sur notre site. Interview d'Aude Dugast, directrice de la communication de la Fondation Jérôme-Lejeune.

Vous abordez avec le Manuel BIOéthique des Jeunes des questions essentielles. Quelle approche avez-vous choisie ?

Aude Dugast. — L'objectif premier est d'informer les jeunes des enjeux éthiques de nombreuses pratiques banalisées auxquelles ils sont et seront confrontés dans leur vie. Ce manuel a pour second objectif de "mettre à l'endroit" l'enseignement dispensé dans les livres de SVT. Il adopte un ton résolument scientifique en développant à la fin de chaque chapitre une approche éthique. Présenté par thème (l'embryon, l'avortement, la fécondation in vitro, le diagnostic prénatal et préimplantatoire, le clonage, l'euthanasie), cet ouvrage n'est pas consensuel mais factuel. Il rappelle la réalité des faits biologiques et leurs implications éthiques.

Que pensez-vous de l'enseignement dispensé dans les livres scolaires ?

Globalement peu d'erreurs sont à dénoncer : heureusement ! Mais une seule peut suffire pour orienter toute la réflexion éthique. Il fallait la ou les repérer. Nous en avons trouvé deux majeures.

La première est une erreur d'approche : l'esprit avec lequel le sujet de la procréation est traité. Le chapitre correspondant à l'étude de la procréation s'intitule : "Maîtrise de la procréation." Cette approche est réductrice. Elle invite à la connaissance technique de toutes les méthodes contraceptives et abortives mais n'aborde pas la réflexion éthique pourtant intrinsèque à l'origine de la vie. Avec cette façon d'enseigner la procréation, on déshumanise les moments les plus intimes de la vie.

La seconde est une erreur scientifique. Vers le septième jour après la fécondation, le blastocyste s'implante dans l'endomètre utérin. C'est la nidation. Les élèves apprennent que c'est le moment où "la grossesse commence véritablement". Si la grossesse commence à la nidation, à sept jours, il est facile ensuite de sous entendre qu'avant cette date : 1/ on ne parle pas d'avortement mais de contraception, 2/ l'embryon in vitro n'est pas véritablement un être humain et 3/ la recherche sur l'embryon ne détruit pas un petit homme.

À qui s'adresse le Manuel BIOéthique des Jeunes ?

Conçu spécialement pour les 15-25 ans, il a séduit ceux qui l'ont lu. Ils ont apprécié le ton "ni trop ni pas assez technique", l'organisation simple des chapitres (faits, législation, approche éthique) et la présentation pédagogique. De façon plus large, il s'adresse à toutes les personnes désirant promouvoir les valeurs de la vie et pouvant servir de relais de transmission.

Vous lancez aussi en région parisienne les "Dîners BIOéthiques" : quel est le concept ?

Après avoir lu le Manuel BIOéthique des Jeunes, beaucoup souhaitent aller plus loin. Ils ont le sentiment de se faire "ballader" par les media et d'arriver bientôt à l'âge des choix et des responsabilités, sans avoir la formation suffisante pour discerner librement. Nous leur proposons avec le Réseau Lejeune's la formule des Dîners BIOéthiques. Il leur suffit d'organiser un dîner de 10 à 15 personnes à la date de leur choix et un intervenant de la Fondation Jérôme-Lejeune se met à leur disposition. Chacun peut poser ses questions d'ordre technique ou éthique et cela permet des discussions très libres.

Quel est l'enjeu pour les nouvelles générations ?

Il est urgent d'améliorer nos connaissances pour affiner notre conscience et percevoir notre mission. On entend sans arrêt que les pratiques décrites dans le manuel doivent toutes être permises dans la loi dès lors qu'elles sont possibles techniquement. Résistons à ces idées courtes, en apparence libérales, mais en réalité totalitaires car elles conduisent à l'arbitraire des plus forts. On entend aussi parler de choix. Mais de quel choix s'agit-il ? Que signifie le pouvoir de vie et de mort sur quelqu'un parce que la loi le permet ? Ce qui est légal n'est pas nécessairement juste. Et les lois injustes ne sont pas des lois.

Quel avenir nous promet une société où le modèle féminin prétend construire son identité en tuant son enfant ? Enfin comment ne pas être complice d'une organisation où le meurtre programmé apparaît comme un sommet de compassion ?

Parce que la vie est belle il est urgent de retrouver un regard d'émerveillement et de lever les obstacles qui nous bouchent la vue.

Nous souhaitons que le Manuel BIOéthique des Jeunes y contribue.

Le Manuel BIOéthique des Jeunes est gratuit (64 pages couleur).

À commander auprès de la Fondation Jérôme-Lejeune : [www.fondationlejeune.org](http://www.fondationlejeune.org)

ou par mail à [oroubaud@fondationlejeune.org](mailto:oroubaud@fondationlejeune.org)

Fondation Jérôme-Lejeune, 31 rue Galande - 75005 Paris. Tél. 01 55 42 55 15

Déjà 20 000 exemplaires diffusés.

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage